

Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Conseillère départementale, chers collègues maires et élus, Madame la représentante de la Députée, Monsieur le 1er vice-président de la Chambre des Métiers du Gard, Mesdames et Messieurs les gendarmes, les représentants des administrations, des entreprises et des associations, Mesdames et Messieurs, chers amis.

L'an passé ici-même j'évoquais 2017 comme une année exceptionnelle sur le plan politique, avec l'élection à la présidence de la République d'un homme que personne n'attendait à ce poste, ainsi que d'une majorité parlementaire inédite.

2018 fut une année unique sur le plan social...

Et comment ne pas aborder le mouvement inédit et quasi insurrectionnel des gilets jaunes, premier mouvement social issu des réseaux sociaux et qui soyons-en certains, fera date.

Très spontané, souvent irréfléchi et plein de contradictions il exprime toutefois le vécu de français qui souffrent et qui se taisaient jusque-là.

Je le dis très sincèrement le fond du mouvement a toute ma sympathie même si je n'en partage pas sa forme et si bien entendu je condamne fermement les violences commises.

Je ferais miennes 3 revendications exprimées par les gilets jaunes :

- **Le refus du trop d'impôts, de charges et de taxes.** La France, il faut le rappeler, est devenue depuis peu championne du monde du prélèvement fiscal.
- **La faiblesse du niveau de revenus pour un grand nombre de français** et notamment pour les salariés du bas de l'échelle ainsi que pour bon nombre d'agriculteurs
- **Le regret d'un manque de considération et d'écoute** de la part de dirigeants souvent déconnectés des réalités de terrain.

Cette nouvelle forme d'expression véhiculée essentiellement par les réseaux sociaux Facebook et Twitter pourrait nous inquiéter.

En effet comment ne pas l'être face aux paroles de haine, à la multitude de fausses informations, aux attaques racistes et aux ingérences étrangères devenues monnaie courante sur internet et qui n'ont d'autre but que de déstabiliser notre pays...

Pour autant elle permet à ceux qui auparavant n'en avaient pas les moyens de se faire aujourd'hui entendre et ainsi d'exprimer leurs attentes. Il faut donc en tenir compte.

Aujourd'hui, et malgré les plus de 10 milliards d'euros qui seront consacrés en 2019 à certaines des revendications exprimées, de nombreuses insatisfactions demeurent du côté des agriculteurs, des fonctionnaires, des retraités, des commerçants, des artisans...

Dans un contexte international très complexe, dans un cadre financier national très contraint, le Président a-t-il en main tous les leviers pour régler en quelques semaines des années de carences, voire d'inaction mais aussi de contradictions bien françaises, comme par exemple payer moins d'impôts mais avoir aussi plus de service public.

Je ne le crois pas, mais il me semble que le problème est ailleurs. Et qu'il ne réside pas seulement dans la capacité à agir mais dans la façon d'agir.

Au-delà des réponses « sonnantes et trébuchantes » qui ont été déjà apportées par le gouvernement ou qui pourraient l'être à nouveau, Il faut en finir avec ce centralisme français qui isole et qui coupe nos dirigeants du peuple qu'ils sont censés diriger et non administrer de Paris comme ils le font depuis des décennies !

Il est illusoire de vouloir réformer le pays sans s'appuyer sur des corps intermédiaires, que le Président a jusque-là ignoré voire discrédités.

Il faut travailler avec les territoires et ne pas en avoir peur, il ne faut pas mépriser les maires qui sont au cœur de l'action publique de proximité.

Il en est de même avec les entreprises et les syndicats, qui doivent être consultés et écoutés.

Je vous informe qu'un cahier de doléances est à votre disposition en Mairie et que nous resterons disponibles pour la participation au débat public national qui va prochainement s'engager.

La question de la nécessaire transition écologique et énergétique est au cœur du débat public depuis maintenant plusieurs années et elle fut d'ailleurs à l'origine du mouvement des « gilets jaunes » en raison de la hausse programmée des taxes sur les carburants.

L'effondrement de la biodiversité, la pollution de l'air, qui tuerait plus de 5M de personnes dans le monde chaque année, les océans de plastique qui contaminent la chaîne alimentaire, les émissions massives de gaz à effets de serre qui accélèrent le réchauffement climatique ne sont en rien des phénomènes conjoncturels.

Toutefois il n'est pas pensable que les plus ruraux ou les plus modestes d'entre nous, qu'ils soient sans-emplois, retraités, salariés, artisans, commerçants ou encore agriculteurs puissent supporter le coût de la transition écologique alors qu'ils ont déjà tant de mal à boucler leurs fins de mois.

J'appelle de mes vœux une écologie de la pédagogie et de l'incitation et le refus de toutes mesures punitives qui n'inspireraient que rejet et scepticisme de la part de nos concitoyens

Il est plus que jamais nécessaire de construire un pacte républicain autour de la transition écologique. Celui-ci fixerait à la fois les enjeux et les nécessaires contributions des différents acteurs, particuliers, entreprises et institutionnels.

Dans l'équité, la clarté, la cohérence et le souci d'une vision de long terme.

En matière environnementale notre commune, tel le colibri de la légende chère à Pierre Rabhi, agit à son niveau. On peut dire qu'elle prend sa part.

Nous sommes fiers de l'obtention d'un nouveau label environnemental, celui de « **Ville étoilée** » (limitation de la pollution visuelle nocturne et protection de la biodiversité) ainsi que du renouvellement du label « **Terre saine** » (arrêt total de l'usage des pesticides sur l'espace public), obtenu il y a 3 ans parmi les premières communes de France.

Dans le domaine de l'éclairage public nous faisons désormais partie des 12 000 communes de France qui pratiquent l'extinction au cœur de la nuit. Pour des raisons d'économie ainsi que pour des raisons environnementales : préservation de la biodiversité, respect des cycles naturels et meilleure visibilité du ciel étoilé.

Nous avons également sollicité les commerces et entreprises de la commune pour leur demander de respecter la réglementation en vigueur concernant l'extinction des façades et des publicités lumineuses au-delà des horaires d'ouvertures. **J'en profite pour remercier vivement ceux qui ont accepté de s'y conformer et signale aux autres que nous les relancerons prochainement.**

2018 a été une année riche en évènements sur notre commune.

J'en citerai 3 dans des domaines différents :

- **L'inauguration de l'extension** et de la mise en accessibilité du groupe scolaire **Florian** à Mazac
- Le lancement d'une **mutuelle communale** afin de sensibiliser tout un chacun à l'importance d'une couverture santé complémentaire et dans le but d'obtenir des tarifs compétitifs et un service de qualité pour les adhérents St Privadens.
- **La réfection totale et tant attendue du chemin du Viget** en partenariat avec le Conseil Départemental qui a financé l'opération pour près de 200 000€ ; La commune prenant à sa charge comme elle le fait depuis plusieurs années maintenant l'ensemble des cheminements piétons. Harmonisation des règles de priorité en cours.

Afin de pallier les velléités de certains usagers des contrôles de vitesse ont été engagés dans le cadre d'un partenariat Police Municipale/Gendarmerie Nationale. Ce partenariat sera d'ailleurs pérennisé à travers **une convention qui sera prochainement signée entre la mairie de St Privat des Vieux, la Gendarmerie Nationale et la Préfecture du Gard.**

A ce propos il faut noter également qu'**en 2018 nous avons obtenu un second label**, celui de VILLE PRUDENTE, décerné par la Prévention Routière et qui récompense les actions menées par la municipalité dans le domaine de la sécurité routière. DEVELOPPER

Cependant en 2018 nous avons connu quelques difficultés :

- **Retard d'un an pris sur la réalisation des projets d'amélioration de l'accessibilité des cimetières et du jardin public** qui étaient prévus au budget 2018 mais qui pour des raisons de montage des dossiers n'ont pu voir le jour comme prévu.
- **Report du projet de mise en accessibilité et de réhabilitation de la Mairie**, mais pour des raisons différentes.

En effet, après une réflexion approfondie avec l'ensemble des élus et après avoir recueilli de nombreux avis, il est apparu qu'un bâtiment neuf serait à tout point de vue plus performant et fonctionnel qu'une rénovation/extension, et ce surtout à coût identique.

Enfin autre difficulté l'atteinte de l'objectif de réalisation de logements sociaux qui nous est fixé par l'Etat. Celui-ci a été fixé à 89 logements sur la période 2017/2019, et à ce jour aucun projet n'est officiellement programmé, par manque d'opportunités foncières et certains dans l'attente de l'approbation définitive du PLU.

2018 a été une année particulièrement solidaire pour St Privat avec la grande mobilisation du CCAS et d'Yvette Nicot auprès de nos voisins sinistrés du département de l'Aude.

- Une collecte au profit des enfants a permis de distribuer plus de 10m3 de jouets et de livres à 5 communes sinistrées
- Une collecte de fonds qui a atteint près de 1 500€ et qui a été reversée à la Croix Rouge locale.

A noter aussi qu'une subvention exceptionnelle a été votée par le conseil municipal à hauteur de 1000€ pour aider à la reconstruction des infrastructures endommagées.

2018 a aussi été une année de fêtes et de manifestations culturelles.

Salon des arts, salon de la photographie, soirée opéra bouffe en partenariat avec le Lion's club, concerts, fête du village, fête de la musique ; festival du rire...

Et puis je veux souligner le très beau succès cet été de la 3^{ème} édition de la fête organisée par l'association L'Apérivadenne.

J'en profite pour remercier vivement l'ensemble des bénévoles associatifs qui contribue très largement à l'animation de la commune, et vous invite d'ailleurs à réserver votre journée de samedi ou de dimanche pour visiter la magnifique « expo Lego » organisée par l'association de notre très cher Gilles Roux.

Avant de passer à 2019 je citerai deux événements qui ont marqué l'année avec tout d'abord la belle célébration en l'honneur des victimes des attentats de Trèbes et Carcassonne e du Colonel Beltrame, ainsi que la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondial qui a mobilisé de nombreux St Privadens grâce notamment à l'énergie déployée par MH Gagnaire, Y Nicot et M Ricci, certains enseignants et de nombreux bénévoles.

Mais maintenant tournons-nous vers l'avenir. 2019 sera une année où verront le jour plusieurs projets dont je ne citerai que les plus significatifs :

- **Le lancement du projet de réhabilitation de l'ex salle paroissiale** du village. Ce bâtiment une fois rénové pourra accueillir la cantine du groupe scolaire Jean Giono, très exigüe, bruyante et qui ne permet pas de satisfaire à une augmentation probable du nombre d'enfants dans un avenir proche. Il sera également possible d'y transférer la bibliothèque qui elle aussi manque cruellement de place. Ce projet permettra aussi d'ouvrir les espaces actuellement confinés tels que le jardin de la cure pour en faire un lieu de vie et un théâtre de verdure, en plein cœur du village face au groupe scolaire Jean Giono. **Monsieur le Sous-Préfet** vous comprendrez que compte tenu de l'importance de ce projet et du coût qu'il va représenter pour notre commune nous ferons très prochainement appel à la générosité de l'Etat...
- **L'aménagement de l'entrée sud du village** sur la route de St Privat, entre le croisement avec le chemin de l'Usclade et celui avec le chemin du Rieu.
- **Plusieurs travaux de voirie**, avec la poursuite de l'aménagement du chemin des Pétunias et une réflexion globale et complexe sur le chemin de St Hilaire que nous espérons, au moins partiellement, voir aboutir cette année.
- Dans un domaine moins « matériel », **nous avons commencé la révision de notre Plan Communal de Sauvegarde**. Le P.C.S. est l'outil d'anticipation et de planification d'une gestion de crise, liée soit au risque inondation soit au risque technologique (attentat, feu de forêt...).

Une réunion publique sera organisée pour associer la population à cette révision et dans ce cadre nous envisageons la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile qui nécessitera l'adhésion et la participation de volontaires bénévoles.

L'année 2019 sera aussi « l'année de la fibre » à St Privat !

A ce jour et depuis début décembre une cinquantaine de maisons sont déjà raccordées du côté de la Montée des Mélisses, sur le chemin du Viget (encore !).

Environ 300 de plus seront « fibrées » avant la fin du 1^{er} trimestre, la moitié de la commune avant fin 2019, et les autres en 2020.

Enfin, il y a un dossier que nous nous sommes engagés à faire avancer lors de notre élection en 2014. C'est celui de la sécurisation du carrefour sur la route de Salindres à Mazac, devant SNR.

Après plusieurs sollicitations j'ai pu obtenir une première réunion en décembre 2017 qui s'est déroulée chez mon collègue Chassary le maire de Rousson, et la 2^{ème} en mairie de St Privat en novembre dernier.

Il a enfin été décidé la réalisation d'un carrefour giratoire, projet acté par tous les élus présents (détailler).

Ce projet s'insère dans une réflexion d'ensemble sur la route de Salindres qui prévoit également la sécurisation de l'intersection à l'entrée du chemin de Canabias en direction de Rousson, par la réalisation d'un tourne-à-gauche ainsi que l'aménagement des bas-côtés pour permettre aux cyclistes d'emprunter cet axe très fréquenté dans de meilleures conditions de sécurité.

Ce projet dont le maître d'ouvrage est le Conseil Départemental du Gard est pour l'instant à l'état d'esquisse. Des études plus précises notamment en termes d'acquisitions foncières vont être réalisées avant que la programmation des travaux puisse être effectuée. Celle-ci se fera en plusieurs tranches compte tenu du coût estimé de l'opération.

J'en profite pour souligner l'excellente collaboration entre nos services et ceux du département ainsi qu'entre les différents élus, communaux ou départementaux.

Vie d'Alès Agglomération : 3 faits marquant :

- **Confirmation par les tribunaux de la position juridique de l'Agglo** sur le litige entre elle et la commune de St Hilaire de Brethmas, à propos du projet de zone golfique.
Pussions-nous sortir un jour par le haut d'un sis grand gâchis...
- **Futures compétences eau et assainissement** et disparition du syndicat de l'Avène
- **Nouveau mécanisme de solidarité pour le paiement des cotisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours**, basé sur la population et le revenu moyen des habitants de chaque commune de l'Agglo. Ce dispositif, décidé entre les 73 communes, va occasionner pour St Privat 10 000€/an de dépenses supplémentaire pendant 8 ans, soit une cotisation finale d'environ 150 000€ pour 65 000€ aujourd'hui. Nous assumons cette décision, qui nous semble raisonnable, compte tenu des très fortes disparités qui faisaient que jusqu'alors certaines communes payaient à population égale jusqu'à 5 fois plus que St Privat.

Une preuve de plus s'il en fallait du comportement particulièrement solidaire de notre commune.

Je tiens à vous rassurer St Privat des Vieux, l'une des communes fondatrices de l'ancien Grand Alès, tient toute sa place au sein d'Alès Agglomération.

3ème commune en population après Alès et St Christol les Alès elle est grâce à ses 3 conseillers communautaires dont moi-même, écoutée et respectée.

Nous avons à cœur d'être acteurs de ce projet collectif à la fois complexe et ambitieux tout en faisant valoir notre différence et notre singularité.

Je n'en dirai pas plus sur le sujet et vous invite à venir

Mercredi 16 à 18h30 au Parc des Expositions de Méjannes les Alès
à la présentation des vœux du Président et des élus d' Alès Agglomération

2019 sera une année « européenne » avec l'élection au suffrage universel direct des membres du Parlement Européen.

Quelle que soit votre sentiment sur le fonctionnement des institutions européennes, quelle que soit l'idée qui est la vôtre sur ce que doit être et doit faire l'Europe, allez voter !

Ne laissez pas les autres décider à votre place.

Vous le savez, l'année 2019 sera la dernière année complète du mandat que vous nous avez confié et les prochaines élections municipales se dérouleront certainement au début du printemps 2020.

Les Maires ont le blues avez-vous pu entendre ou lire dans la plupart des médias...Je vous rassure je vais très bien !

50% d'entre eux envisageant de ne pas se représenter lors des prochaines élections de 2020. Surtout dans les petites collectivités.

Une récente étude démontre que la recentralisation ressentie de l'action communale, résulte de contraintes budgétaires installées dans la durée depuis plusieurs années. A cela s'ajoute les incertitudes sur les modalités de compensation de la taxe d'habitation.

Cette perception par les maires d'une perte d'autonomie soulève un enjeu de taille : la République décentralisée des territoires est en panne alors que les maires restent les représentants politiques bénéficiant du niveau de confiance le plus élevé de la part des Français. **Et que les communes ne l'oublions pas sont l'échelon démocratique de proximité.**

Le rapport des maires aux regroupements intercommunaux (communautés de communes ou d'agglomération) suscite beaucoup d'irritation et un sentiment de « dépossession » de leur action publique locale. **Ainsi 80 % d'entre eux considèrent que l'intercommunalité a beaucoup d'influence sur leur commune alors qu'ils ne sont que 25 % à penser que leur commune exerce une influence sur l'intercommunalité.**

Cette relation asymétrique met en exergue la perte d'autonomie ressentie et vécue par certains maires qui ont l'impression d'être relégués aux fonctions d'officier d'état civil.

Et je ne m'appesantirai pas sur la **Loi NOTRe** qui prévoit notamment le transfert de compétences eau et assainissement, qui accélère le regroupement intercommunal et dont 75 % des maires interrogés jugent de manière négative les changements introduits

Si je suis pourtant très favorable à l'intercommunalité, Je souhaite cependant que l'avenir de la commune dans le paysage territorial français prenne toute sa place dans le prochain débat public national.

Il s'agit d'un sujet central dans un contexte où le fonctionnement actuel de la démocratie représentative est sérieusement contesté.

Avec l'équipe d'élus qui m'entoure et qui me soutient (me supporte ? ...), l'équipe des agents municipaux avec à leur tête notre nouvelle directrice générale des services, madame Laetitia BLANC, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très heureuse année 2019.

Merci.

Philippe RIBOT

Maire

Vice-Président d'Alès Agglomération

Conseiller départemental